eau 17

Votre service public de l'eau

Réunion publique du 15 octobre 2026
Saint-Georges-d'Oléron

Consultation publique parallélisée

Renouvellement de l'autorisation administrative concernant le système d'assainissement Oléron nord

Saint-Denis-d'Oléron / Saint-Georges-d'Oléron / La Brée-les-Bains

1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DES STATIONS
   (Maître d'ouvrage Eau 17)
2. VOLUMES TRAITÉS ET PERFORMANCES ÉPURATOIRES
3. OBJECTIFS DE LA NOUVELLE AUTORISATION ET SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'INCIDENCES
4. QUESTIONS DIVERSES

1 - PRÉSENTATION DU TERRITOIRE ET DES STATIONS

STATION DE SAINT-GEORGES-D'OLÉRON - bourg

Station d'épuration de type boues activées en aération prolongée – 20 000 EH.

Fonctionnement haute/basse saison.



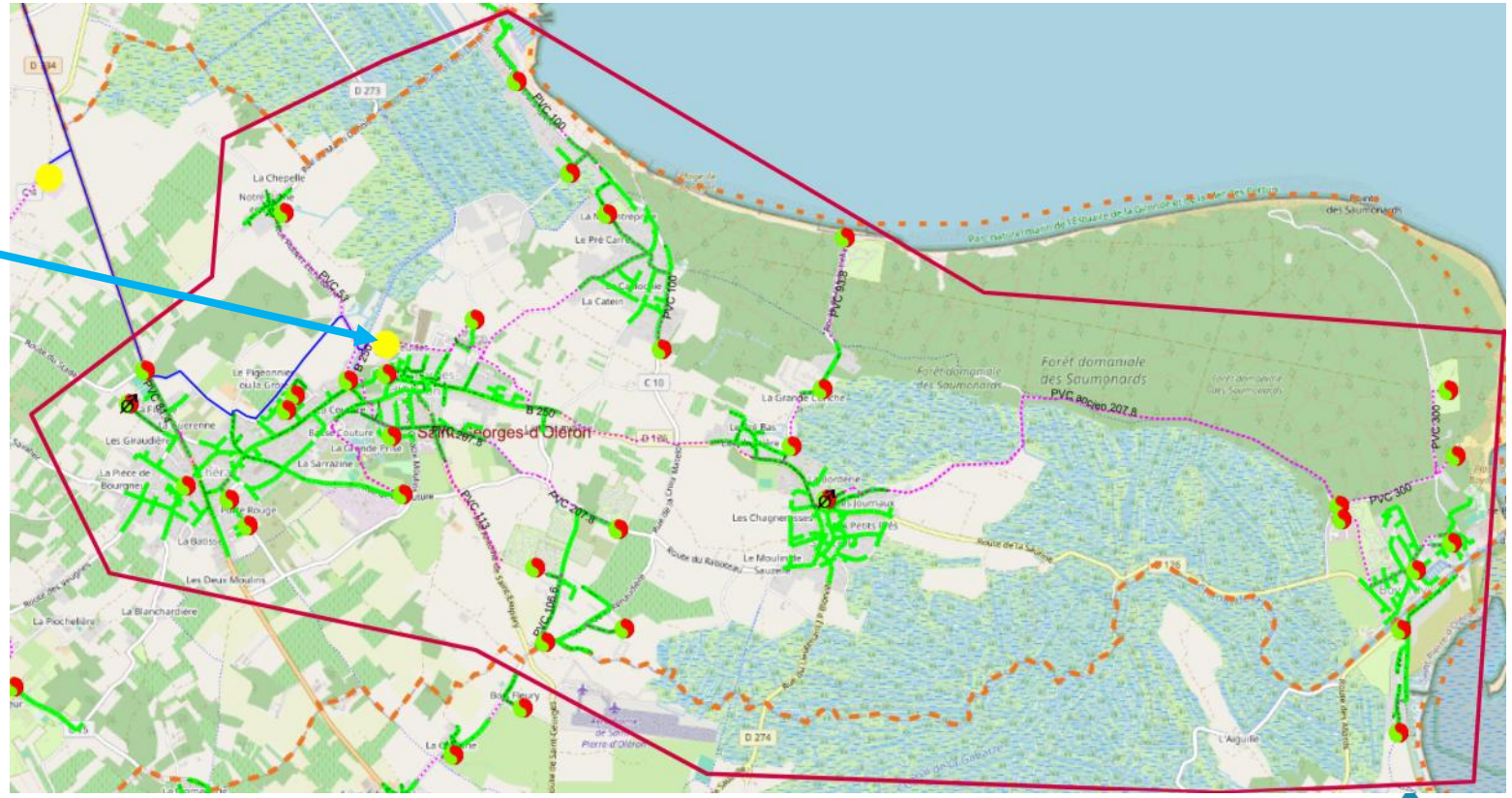

Zone collectée

STATION DE SAINT-GEORGES-D'OLÉRON - Chaucre

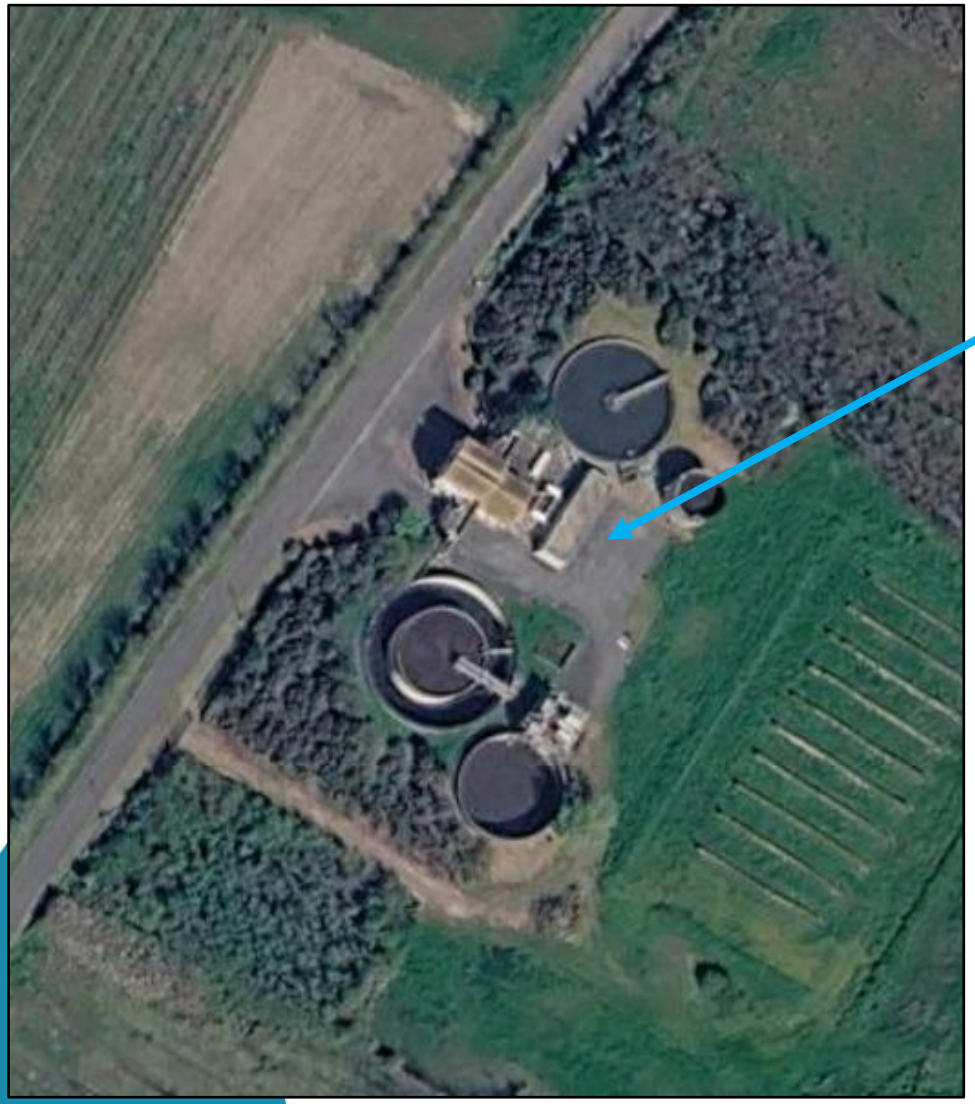



Station d'épuration de type boues activées en aération prolongée avec déphosphatation – 20 000 EH.

Fonctionnement haute/basse saison.

Zone collectée

STATION DE SAINT-DENIS-D'OLÉRON



Station d'épuration de type boues activées en aération prolongée – 35 000 EH.

Fonctionnement haute/basse saison.

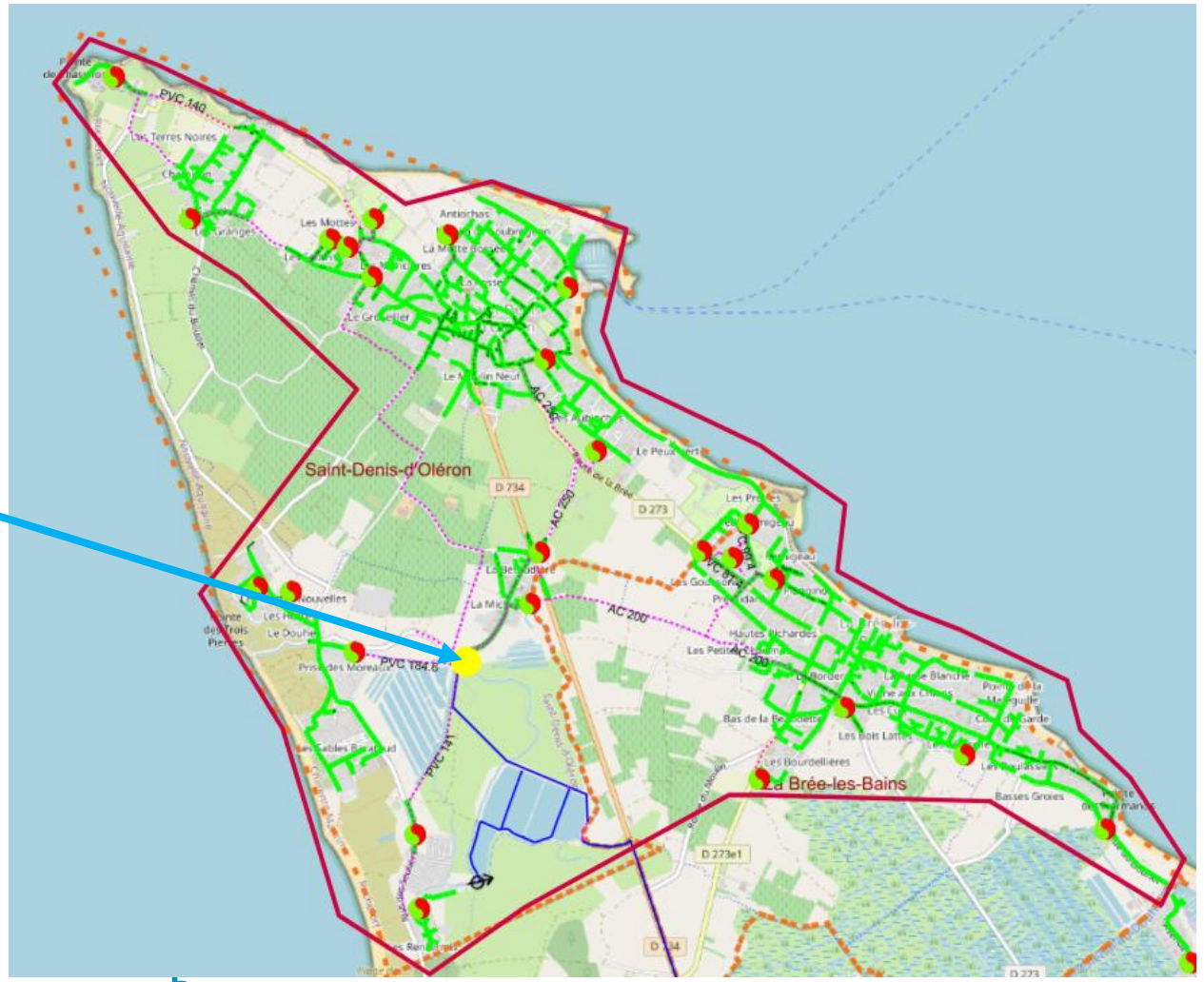

Zone collectée

LAGUNES DE SAINT-DENIS-D'OLÉRON



Lagunes imperméables en série dites de finition qui servent de traitement naturel final et de zone tampon pour les eaux traitées (5 bassins sur 25 hectares).

Rejet au canal de Lachenaud qui court à l'ouest du site lagunaire et parcourt environ 3km avant un rejet en mer situé rue des Trois Pierres.



2 - VOLUMES TRAITÉS ET PERFORMANCES ÉPURATOIRES

Lexique

Capacité hydraulique = débit de référence : volume que la station est capable de recevoir et de traiter normalement en une journée.

Charge polluante DBO5 : indicateur représentatif de la quantité de pollution d'origine organique biodégradable par des micro-organismes.

Charge polluante DCO : indicateur représentatif de la quantité de pollution d'origine organique et minérale. Seule une partie est biodégradable.

(Exemple de la cerise).

Charge polluante MES : particules solides insolubles dans l'eau (origine domestique ou issue du traitement de la station lui-même).

E. Coli : indicateur bactériologique de contamination fécale animale. Preuve de la présence de déjection dans l'eau. Déjections qui contiennent de potentiels agents pathogènes.

Streptocoques/Enterocoques : indicateur bactériologique de contamination fécale. A comparer à la présence ou non d'E. Coli car les streptocoques sont plus résistants. Utilisé notamment pour surveiller la salubrité au niveau des plages car

bactéries résistantes à l'eau de mer.

Volumes traités

Historique des volumes reçus sur 9 années

	STEP de SGO bourg	STEP de SGO Chaucre	STEP de SDO
Volume traité - moyenne de 2016 à 2024 (en m3/an)	536 247	255 678	449 208
Moyenne par jour (m3/j) :	1 468	700	1 230
Débit de référence (m3/j) :	3 365	2 125	5 040

Performances épuratoires

Charges polluantes reçues sur 7 années

Moyenne 2018-2024	STEP de SGO bourg	STEP de SGO Chaucre	STEP de SDO
Charge organique moyenne (kg DBO5/j) :	271	131	218
Capacité nominale de traitement (kg DBO5/j) :	1 200	1 200	2 100
Norme de rejet DBO5 (en mg/L)		**25**	
Concentration moyenne DBO5 de rejet en sortie (en mg/L)	4	4	5
Charge moyenne (kg DCO/j)	708	350	574
Capacité nominale de traitement (kg DCO/j) :	2 400	2 400	4 260
Norme de rejet DCO (en mg/L)		**90**	
Concentration moyenne DCO de rejet en sortie (en mg/L)	33	35	33
Charge moyenne (kg MES/j)	411	195	360
Capacité nominale de traitement (kg MES/j) :	1 300	1 300	2 130
Norme de rejet MES (en mg/L)		**35**	
Concentration moyenne MES de rejet en sortie (en mg/L)	8	10	8

Performances épuratoires

Charges polluantes reçues sur 7 années

Moyenne 2018-2024	Canal de Lachenaud
Norme de rejet DBO5 (en mg/L)	**25**
Concentration moyenne DBO5 de rejet en sortie (en mg/L)	4
Norme de rejet DCO (en mg/L)	**125**
Concentration moyenne DCO de rejet en sortie (en mg/L)	34
Norme de rejet MES (en mg/L)	**150**
Concentration moyenne MES de rejet en sortie (en mg/L)	8
Norme de rejet E. Coli (en U/100mL)	**100**
Concentration moyenne E.Coli en sortie (en U/100mL)	51
Norme de rejet streptocoques (en U/100mL)	**100**
Concentration moyenne streptocoques en sortie (en U/100mL)	112

3 - OBJECTIFS DE LA NOUVELLE AUTORISATION ET SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE D'INCIDENCES

OBJECTIFS NOUVELLE AUTORISATION

- Régulariser la situation administrative du système d'assainissement Oléron nord par l'obtention d'un arrêté de rejet qui vient remplacer et mettre à jour l'arrêté d'octobre 2005 caduc depuis 2015.

Maintien des normes de 2005 concernant les paramètres de charges polluantes sauf avis contraire de la DDTM (DBO5, DCO et MES).

Les bilans d'autosurveillance seront au nombre de :

- 26 pour chacune des stations de SGO (1 par mois « l'hiver » d'octobre à mai (10) et 1 par semaine « l'été » de juin à septembre (16)) ;
- 52 pour celle de SDO (1 par semaine) ;
- 26 pour les lagunes de SDO (1 par mois « l'hiver » d'octobre à mai (10) et 1 par semaine « l'été » de juin à septembre (16)) (incluant les paramètres bactériologiques).

- Passer de streptocoque à entérocoque pour le second indicateur de pollution bactériologique car ce dernier est plus précis.
- Demander un assouplissement des normes bactériologiques au point de rejet des lagunes de 100U/100mL à 500U/100mL sur la base de deux éléments : pas d'incidence sur la masse d'eau côtière et surtout contrôle complexe car pollution d'origine animale dans les lagunes (nombreux oiseaux et rongeurs s'y sont installés).

SYNTHÈSE ÉTUDE D'INCIDENCES

Projet qui n'inclut pas de travaux mais qui maintient un fonctionnement déjà existant.

- Pas d'incidences notables négatives sur le milieu naturel, incidence positive des lagunes qui constituent un habitat pour les oiseaux migrateurs ;
- Pas d'incidences sur le milieu humain ;
- Nuisances olfactives faibles (les stations SGO Chaucre et SDO sont situées loin des habitations, et celle de SGO bourg possède un bâtiment équipé d'une désodorisation à l'arrivée des effluents. Certains postes de refoulement peuvent ponctuellement générer des odeurs dépendamment de la température et du temps de séjour dans les conduites).

4 - QUESTIONS DIVERSES -